DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2024-2025

Faisan Commun

Territoires hors PGCA et Hors Cartes de modulation

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2024

NOM - Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél :	Port :

FAISAN COMMUN

Commune(s)				
Ha de plaine				
Ha de bois				

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

Les dimanches et mercredis du 15 septembre 2024 au 31 janvier 2025

Pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares d'un seul tenant ou au moins 5 hectares de bois

	Jours Imposés	Dates de report	Jours imposés	Dates de report
semaine 37			Dimanche 15-sept.	
Semaine 38	Mercredi 18-sept		Dimanche 22-sept	
Semaine 39	Mercredi 25-sept		Dimanche 29-sept	
Semaine 40	Mercredi 02-oct		Dimanche 06-oct	
Semaine 41	Mercredi 09-oct		Dimanche 13-oct	
Semaine 42	Mercredi 16-oct		Dimanche 20-oct	
Semaine 43	Mercredi 23-oct		Dimanche 27-oct	
Semaine 44	Mercredi 30-oct		Dimanche 03-nov	
Semaine 45	Mercredi 06-nov		Dimanche 10-nov	
Semaine 46	Mercredi 13-nov		Dimanche 17-nov	
Semaine 47	Mercredi 20-nov		Dimanche 24-nov	
Semaine 48	Mercredi 27-nov		Dimanche 01-déc	
Semaine 49	Mercredi 04-déc		Dimanche 08-déc	
Semaine 50	Mercredi 11-déc		Dimanche 15-déc	
Semaine 51	Mercredi 18-déc		Dimanche 22-déc	
Semaine 52	Mercredi 25-déc		Dimanche 29-déc	
Semaine1	Mercredi 01-janv		Dimanche 05-janv	
Semaine2	Mercredi 08-janv		Dimanche 12-janv	
Semaine3	Mercredi 15-janv		Dimanche 19-janv	
Semaine4	Mercredi 22-janv		Dimanche 26-janv	
Semaine5	Mercredi 29-janv			

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révèleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.